

EUROPEAN UNIVERSITY INSTITUTE  
DEPARTMENT OF HISTORY AND CIVILIZATION

320

"Work and Family in Pre-Industrial Europe"

Project directed by Professors  
Carlo PONI and Stuart J. WOOLF

EUR

Project Paper No. 6



**E U I WORKING PAPER NO.85/136**

LES EFFETS DESEQUILIBRANTS DU COL-  
PORTAGE SUR LES STRUCTURES DE LA  
FAMILLE ET LES PRATIQUES ECONOMIQUES  
DANS LA VALLEE DE L'OISANS,  
18e-19e SIECLES

Laurence FONTAINE

BADIA FIESOLANA SAN DOMENICO (FI)

This paper should not be reproduced in whole or in part  
without prior permission of the author.

(C) Laurence Fontaine

Printed in Italy in September 1985

European University Institute

Badia Fiesolana

I - 50016 San Domenico (FI)

LES EFFETS DESEQUILIBRANTS DU COLPORTAGE SUR LES STRUCTURES DE  
FAMILLE ET LES PRATIQUES ECONOMIQUES DANS LA VALLEE DE L'OISANS,  
18e - 19e SIECLES

Cette étude concerne les villages situés au sud-est de Grenoble, dans les étroites vallées du massif de l'Oisans: la vallée de la Romanche qui, par le col du Lautaret, mène en Briançonnais; la vallée de l'eau d'Olle qui relie l'Oisans à la Maurienne par le col d'Ornon; enfin, l'aride vallée du Vénéon qui s'arrête à la Bérarde, au coeur du massif montagneux.

Il faut d'entrée préciser qu'en aucun village la population est totalement colporteuse. Le comptage est certes difficile car les sources sont à la fois éparses et fragmentaires; toutefois, elles autorisent une vue d'ensemble pour le XIXe siècle et quelques coupes ponctuelles. On peut alors opposer les villages les plus bas, ceux dont l'altitude est inférieure à 1000 mètres et où les facilités de communication s'allient à une implantation manufacturière comme Allemont, Livet ou Bourg d'Oisans, aux villages de la Haute Romanche et du Vénéon, coupés les uns des autres la plus grande partie de l'hiver et qui connaissent une plus grande activité colporteuse. Peu avant le milieu du XIXe siècle, les chiffres obtenus oscillent entre un homme sur deux comme à la Garde et un sur dix comme à Auris. Dans ce village, un homme sur cinq était marchand vers 1775.

Nous avons axé cet exposé autour de trois thèmes:

- le colportage comme métier familial, laissant de côté dans cette partie des problèmes que soulèvent les colporteurs mendiants;
- le colportage dans l'économie familiale;
- le colportage dans la société villageoise.

Ces deux dernières parties sont toutefois conçues comme un questionnaire qu'une première approche de la documentation disponible a fait naître plus que comme l'exposé de résultats acquis.

## I. LE COLPORTAGE COMME METIER FAMILIAL.

La parentèle est présente à tous les niveaux de l'exercice du métier: lors de la mise en route, dans la transmission de la profession, dans son financement et dans la pratique de celui-ci sur les lieux de colportage.

### 1. Un métier transmis.

Deux familles d'Auris, suivies sur trois générations, montrent que le métier se transmet d'abord de père en fils. Tous les documents consultés s'accordent sur ce point. Parallèlement à cette transmission, oncles et beaux-pères jouent un rôle important. L'on est marchand de père en fils mais l'apprentissage se fait généralement avec un oncle qui transmet sa spécialité. Ainsi dans la famille Balme, la spécialité de fleuriste se transmet de l'oncle Etienne au neveu Jean-Pierre.<sup>1</sup> De même, les gendres qui viennent habiter dans le village de leur épouse adoptent la spécialité de leur belle-famille ainsi que les mêmes lieux de colportage. L'étude du financement et de la pratique du métier expliquent cette transmission familiale.

### 2. Les dépendances financières.

Le financement personnel et familial est très minime puisque la plupart des marchands se fournissent à crédit dans des maisons de commerce et remboursent leurs achats à leur retour de campagne. La ville joue donc le rôle essentiel de bailleur de fonds du colportage. L'étude de ces mécanismes du crédit a pu être menée pour le début du XIXe siècle grâce à un registre de copies de lettres envoyées par un gantier grenoblois, Victor Nicolet, entre 1828 et 1842. Ces textes sont d'une très grande richesse car ils nous renseignent à la fois sur les pratiques commerciales des gros négociants grenoblois au début du XIXe siècle et, au travers

des mécanismes financiers qui sous-tendent le colportage, sur les liens économiques qui unissent alors la ville à la campagne puisque Nicolet, comme il le dit lui-même, fait l'essentiel de ses affaires avec "ses" marchands colporteurs.<sup>2</sup>

Le gantier n'est certes par le seul bailleur de fonds, lui-même nous l'apprend car c'est une de ses grandes sources d'inquiétude: il ne prête qu'à ceux "qui ont du bien" mais ces biens, à combien d'autres créances servent-ils d'hypothèque? Si l'on dresse la liste des bailleurs de fonds à partir de la lecture des lettres de Nicolet, on rencontre les fournisseurs bien sûr, mais aussi les notaires du crû, les huissiers, les familles riches du village, d'autres colporteurs et des marchands uissans qui ont déjà émigré. Ces lettres permettent ainsi de pénétrer dans les villages de l'Oisans et révèlent les relations dans les familles et entre les familles, relations horizontales mais aussi relations verticales entre les familles de colporteurs et les quelques notables.

Quand s'ouvre le recueil, le gantier est déjà bien installé dans ses affaires. Il est gantier depuis 1792, fabricant et marchand, à la tête d'une entreprise familiale solide et en expansion.<sup>3</sup> Comme les autres gantiers grenoblois de cette première moitié du XIXe siècle, il est avant tout un marchand, un manieur d'argent. Son activité de fabricant ne nécessite aucun local particulier, aucune embauche de main d'oeuvre: il sert de lien entre différents artisans, fournissant les peaux à des coupeurs, puis les donnant ensuite à coudre. Il peut ainsi, selon la conjoncture, faire couper plus ou moins de peaux ou cesser temporairement toute fabrication. En 1841, Nicolet indique ainsi qu'il a cessé la fabrication des gants depuis plusieurs années mais il en continue toujours la commercialisation. Son commerce s'appuie sur deux réseaux: d'une part des boutiques en France et à l'étranger (mention en est faite à Londres, la Haye, Amsterdam, Bruxelles, Zurich,

Genève), d'autre part le colportage en France et à l'étranger - notamment vers les Amériques. A l'exception d'un seul, tous ses marchands ambulants sont originaires de l'Oisans ou de la vallée de la Guisane dans sa partie proche du Lautaret.

Effectivement, la majorité des colporteurs de l'Oisans est en relation d'affaire avec lui. Nous avons relevé 234 noms de colporteurs différents dans ses lettres ce qui, compte tenu des faiblesses de la source, est un chiffre minimum. On peut le rapporter au nombre des patentes prises en l'an V et à celui que donne l'enquête sur le travail agricole et industriel de 1848, soit respectivement 269 et 594.<sup>4</sup>

Si le gantier fournit une partie des marchandises, il avance surtout l'argent indispensable au voyage. Pour entrer en relation d'affaire avec Nicolet, deux conditions préalables s'imposent: d'abord "avoir du bien" car, comme nous l'avons déjà souligné, le banquier ne prête qu'à ceux qui ont suffisamment de terres pour répondre de leurs emprunts, ensuite être présenté par un "parrain". Celui-ci, fréquemment issu de la parentèle proche, déjà en relation d'affaire avec le gantier s'engage moralement à soutenir, voire remplacer le nouveau venu si ses affaires le mettent en difficulté. En théorie, le schéma est simple: entre la fin août et la fin novembre, les marchands descendent des montagnes, s'arrêtent chez le gantier qui leur donne argent et ballots de gants. Ils signent un billet incluant au montant de leur dette les intérêts jusqu'au mois de mai suivant, époque traditionnelle du retour où de nouveau les colporteurs s'arrêtent chez le gantier pour, avant de remonter au pays, solder leurs billets.

Sous la pression des nécessités, le système s'est extraordinairement compliqué. Pour le gantier-banquier, il s'agit de faire un bon placement et d'assurer quoiqu'il arrive au colporteur la

rentrée de ses créances. Se met ainsi en place un réseau de renseignement composé d'hommes travaillant pour Nicolet mais habitant au lieu même des colporteurs. Seuls des hommes vivant sur place sont capables de le renseigner à tout moment sur l'état de la fortune de ses marchands, capables aussi d'encaisser les billets de ceux qui n'ont pas pu les solder à leur retour. En Oisans, c'est aux notables qu'il s'adresse, et d'abord à deux huissiers qui en quelque sorte se partage les communes. L'un, Humbert, est huissier à la Grave, l'autre, Gaston, l'est au Bourg d'Oisans. Outre les huissiers, le banquier de Grenoble s'appuie sur d'autres notables. Nous connaissons ainsi M. Bos, percepteur au Bourg d'Oisans, Me Poyat, notaire à La Grave, Me Argentier, notaire au Freney et Me Balme, notaire au Bourg d'Oisans. A l'exception de Me Balme, auquel il ne s'adresse qu'une fois et avec mille excuses, les autres ont tous en commun d'être au coeur des multiples dépendances financières nouées dans les communautés: d'un côté, ils empruntent à Nicolet, de l'autre, ils prêtent avec intérêt aux colporteurs.

Nicolet attend d'eux toutes sortes de renseignements, sur les hommes, leur patrimoine, leurs déplacements et même sur les principaux événements de leur vie familiale. Il faut d'abord démêler les homonymies et situer ces hommes dans leur réseau d'alliance familiale. Patronymes et prénoms sont très peu nombreux et il est ainsi facile de confondre un cousin et un autre. Le gantier écrit, par exemple, à Humbert au sujet d'un Louis Bouillet et de son fils: "comme ils sont plusieurs Bouillet au Chaslay... vous aurez la bonté de me fixer sur eux". Ailleurs, il le remercie de lui avoir montré qu'il identifiait mal Jean Laurent Aymond: "que je vous ai désigné gendre à M. Sionnet tandis qu'effectivement il est neveu à M. Sionnet".<sup>5</sup>

Les huissiers lui fournissent aussi, et c'est là l'essentiel,

des renseignements sur les patrimoines car Nicolet entend ne pas faire de mauvais placements: "Avant la campagne qui s'annonce, écrit-il en juillet 1836, à l'huissier Humbert, informez-moi sur la solvabilité des personnes avec lesquelles je fais du commerce ou bien susceptibles d'en faire cette année, ci-joint tous les noms que j'ai sur mes livres: apposez la lettre B pour les bons, D pour ceux qui sont douteux et M pour les mauvais... Vous priant de compter sur mon entière discrétion et avoir la bonté de me la retourner garnie dans la quinzaine". Nicolet a un besoin constant de savoir où en sont les propriétés de chacun. Cela commande toute sa stratégie pour récupérer ses créances et lui permet de décider s'il doit commencer ou continuer à faire des affaires avec tel ou tel.

Les décès, les arrangements de famille, voire les mariages parce que ces événements familiaux modifient les patrimoines, sont des moments privilégiés pour que Nicolet rappelle ses créances. Encore faut-il qu'il en soit averti. C'est le dernier volet de la connaissance que Nicolet cherche à avoir sur les communautés qu'il domine à sa manière. Laurent Barruel lui doit 70 francs depuis plus de deux ans: "Ayant appris que le père de Laurent Barruel est décédé et qu'il laisse des moyens à ses enfants, je vous retourne ci-inclus son billet de 70 francs échu depuis le mois de mai 1833, quoique ledit Laurent Barruel ne soit pas rentré chez lui, je crois, depuis cette époque, je vous prie le présenter à sa famille pour le faire accepter sur sa portion de légitime". Ceux qui ont fui, ceux qui sont trop pauvres, c'est dans ces moments clefs des vies familiales que Nicolet peut les atteindre.

La stratégie de Nicolet repose et sur l'évaluation qu'il a pu faire du patrimoine de chacun et sur la capacité financière des alliances familiales à le soutenir. Aux actions en justice, il préfère assurer les sommes qui lui sont dues en demandant



la signature d'une caution. Cette caution est d'abord choisie dans la parentèle proche, liant ainsi les patrimoines les uns aux autres.

Ce n'est que lorsque le gantier apprend que la fortune du colporteur tourne et avant qu'il n'en reste plus rien qu'il met en route la machine judiciaire: protêt, assignation. L'assignation est presque toujours le prélude de la faillite du colporteur, de la vente de ses biens, de l'expropriation. Fréquemment, Nicolet arrête la procédure avant son terme, préférant "un mauvais arrangement à un bon procès". Si, en 1828, les frères Gonon de Mizoen sont expropriés et leurs biens vendus, dix ans plus tard, les trois frères Fay et leur beau-frère Gonon réussissent à arrêter l'action judiciaire grâce à l'intervention d'un autre de leurs beaux-frères, Marc Gravier, lui aussi de Mizoen, qui réussit à s'entendre avec Nicolet en lui versant 200 francs qui éteignent les poursuites. Les biens des frères Fay n'étaient de toute façon pas suffisants pour couvrir leurs dettes.

Nous avons rencontré une dizaine de cas d'expropriation dans cette correspondance. Ce sont ces ruptures qui mettent le mieux en lumière l'interdépendance à l'intérieur des familles, la multiplicité des créanciers et combien ces liens d'argent tous azimuts à l'intérieur des villages détruisent les communautés villageoises.

D'autre part, pendant le temps que couvre ce registre, le gantier a multiplié les garanties avant et pendant ces transactions avec les colporteurs. Au départ, il semble que le gantier ne demandait pas de cautions sauf si le colporteur désirait repousser la date de paiement et que le banquier n'était pas sûr de sa solvabilité. En juillet 1828, il énonce cette première exigence: "Si vous n'arrivez pas à encaisser mes créances, obtenez une bonne et suffisante caution". En 1831 débute sa demande de double cautionnement pour les billets pour lesquels les colporteurs

demandent un délai. En 1833, il intervient dans le choix des cautions. Devant la médiocrité générale des fortunes, Nicolet tâche ainsi de lier les plus pauvres aux plus riches. Nouvelle aggravation en 1837-38, faillites et expropriations se sont multipliées et Nicolet a pu expérimenter que si accorder des délais fait en théorie fructifier son capital grâce aux intérêts qu'ils rapportent, en pratique, puisque le colporteur est toujours endetté au delà de ce que peuvent rapporter ses biens, il perd alors non seulement sur les intérêts mais aussi sur le capital. Il insiste alors pour ne plus commencer de nouvelles affaires avant que les anciennes créances ne soient réglées. Dans le même temps, les taux d'intérêts passent de 6 à 7% et il demande un double cautionnement avant même de s'engager dans de nouvelles opérations. Il l'écrit, pour s'en excuser, à certains de ses "bons" colporteurs. Répondant à une lettre de Joseph Hostache, maire d'Auris, où il lui parle des affaires de Julien Garden et de Pierre Hostache, il poursuit: "Je vous dirai avec franchise que je ne suis pas mécontent de lui ni de l'autre qu'ils ont très bien soldé ce qu'ils avaient pris l'année dernière, mais cette année, la crise commerciale se faisant sentir dans toutes les branches qu'ébranlent jusqu'aux maisons de banque les plus solides m'obligent à prendre mes précautions sur mes prêts d'argent. Ces précautions ne sont autre chose qu'à me fournir bonne et suffisante caution. Dans ce cas, pour cette année, je leur fournirai tout ce qu'ils auront besoin en belles marchandises fraîches et à bon marché et quelque peu d'argent pour faciliter le commerce. Dans le cas contraire, je préfèrerai renvoyer à une autre année le plaisir de faire des affaires voulant le faire avec toute la curiosité que demande la circonstance. Voilà le langage que j'ai tenu à M. Julien Garden soit pour lui, soit pour faire part au sieur Pierre Hostache et le tout sans intention de les offenser..." (lettre du 6-7-1883).

Dans les dernières années que couvre le registre, les tensions s'exaspèrent et le ton monte dans la correspondance entre le gantier et les colporteurs. Les huissiers, courroies de transmission, deviennent boucs émissaires: c'est à cette époque que Nicolet leur écrit: "et prenez sur vous de lui diminuer encore cent francs". "Je me ferai un devoir de désabuser tous les messieurs sur les reproches qu'on vous adresse, sur les conseils qu'ils croient que vous me donnez...". Les marchands ne sont plus dupes, la méfiance et la rancoeur inspirent maintenant leurs comportements.

### 3. Les effets du financement: solidarités obligées.

La possession de la terre est donc d'une importance capitale pour le colporteur puisque de l'étendue de celle-ci dépend l'envergure du commerce auquel il pourra se livrer. Ainsi, pour mener une campagne de plus grande envergure ou tout simplement pour pouvoir partir au commerce, les marchands s'associent pour offrir plus de terres aux négociants en gage de leurs emprunts. L'association est un des fondements de la pratique du métier, elle est souvent la condition indispensable à son exercice, elle est aussi grosse de déséquilibres à l'intérieur des familles: qu'un des partenaires fasse de mauvaises affaires ou vienne à mourir et sa mauvaise fortune rejaillit sur celui ou ceux auxquels il est lié. Le 9 août 1830, Laurent e Jacques Collomb ont quitté la Grave pour leur commerce. Laurent est mort pendant l'hiver, en tournée, il est mort "insolvable". Nicolet demande à Jacques de payer ce billet de 157 francs qu'ils ont souscrit ensemble, mais Jacques refuse cette trahison du sort et n'accepte pas de payer plus de la moitié du billet. "Je ne sors pas de la justice de ma cause qui est que l'un des deux doit payer", écrit Nicolet en demandant à l'huissier Humbert de se présenter chez Jacques et de se faire régler les 157 francs qui lui sont dus depuis

trois ans, et aussi les intérêts qui ont couru pendant ce temps là. Il devine que Jacques ne raisonne pas ainsi et qu'il n'y verra qu'injustice. Il précise en conséquence à l'huissier de compter les intérêts à raison de 7 ou 6% l'an et ajoute, sachant que ces intérêts seront encore plus mal acceptés, qu'ils lui reste pour 50 ou 60 francs de gants que Jacques lui a remis en garde jusqu'à son prochain passage: c'est sur eux qu'il se paiera les intérêts. Des biens du frère, il ne reste rien d'autre que ses deux malles qu'on va ouvrir pour inventaire, et Nicolet dit à l'huissier: "Faites venir sa veuve à Grenoble, s'il reste quelque chose après que je me serai fait rembourser ce qu'il me doit, ce sera pour elle" (lettre du 2-8-1834).

Le colporteur se trouve donc au centre d'un réseau d'interdépendances financières, domestiques, et villageoises puisque l'argent circule dans les familles et entre les familles de colporteurs, à la fois par les prêts d'argent directs et, indirectement, par les cautionnements exigés. Mais ces réseaux financiers ont deux visages. Si les prêts, l'association et le cautionnement peuvent aider les marchands à exercer leur métier, à tenter encore la chance après une mauvaise campagne, ils créent du même coup la méfiance, la peur d'être dupé et cautionnent à d'autres stratégies. En effet, le marchand qui a fait une bonne campagne investit ses bénéfices d'une part dans la terre et d'autre part dans le prêt au colportage. Mais, en particulier dans la première moitié du XIXe siècle, la terre est rare et chère, et partagée en minuscules parcelles.<sup>6</sup> Prêter et cautionner devient pour les marchands enrichis le moyen d'approcher des terres convoitées, de s'assurer une mainmise dessus.

Ce système usuraire fondé sur le renseignement, les dépendances financières et les solidarités obligées secrètent chez le colporteur des comportements de défense qui marquent aussi profondément les relations au village.

La première est le secret, secret sur ses créanciers pour pouvoir emprunter à plusieurs bourses, secret sur l'état de son patrimoine, surtout si celui-ci est grevé de dettes, pour trouver et des cautions et des sources de financement. On imagine quelle atmosphère empoisonnée s'instaurait dans ces communautés, où chaque confiance peut, parce que rapportée aux bonnes oreilles, se retourner contre celui qui l'a faite. Toutes les relations villageoises sont marquées du sceau de l'ambiguïté. Ce sont des communautés où tout impose la solidarité, mais où celle-ci, qu'elle soit obligée ou spontanée, porte la marque du secret ou de la défiance. La sollicitude du banquier envers Jean Ramel, caution de Laurent Balme permet de mesurer cette multiplicité des liens d'argent et le secret qui les entoure. En 1833, Laurent Balme doit à Nicolet trois billets, l'un de 948 francs qu'il a réduit à 403 francs, un autre de 1000 francs réduit à 870 francs mais dont les intérêts à 7% sont dus depuis deux ans, ce qui le porte en fait à 1010, et un troisième de 650 francs ainsi que les intérêts échus sur une obligation qui se montent à 192 francs. Les deux derniers billets sont garantis par Jean Ramel, un des riches colporteurs fleuristes de Venosc.

Au printemps de 1834, Laurent Balme a mis en vente une partie de ses biens que Joseph Ribot a acheté. Ce dernier est aussi caution et créancier de Jean Bert, de Venosc, autres colporteurs en difficultés. A l'occasion de la vente sont donnés les noms des derniers créanciers inscrits aux hypothèques, trois sont des notabilités uissanes, le notaire Bethou du Bourg d'Oisans, le percepteur Bos et le greffier Arnol, respectivement pour 138, 257 et 305 francs, et le dernier est un fournisseur lyonnais de tissus et de bonneterie, la veuve Cambon pour 540 francs. Les autres créanciers sont des colporteurs dont Joseph Ramel, frère de Jean, auquel Nicolet écrit pour tenter, en lui montrant

l'ampleur des dettes, de le conseiller au mieux de ses intérêts: il lui rappelle qu'il a lui-même déjà fourni pour 1800 francs de mandat sur l'acheteur Joseph Ribot et ajoute: "Maintenant, il ne faut pas vous le dissimuler, malgré tout l'intérêt que vous portez à Laurent Balme, il n'est pas moins vrai qu'indépendamment de toutes ces dettes inscrites, cet homme doit encore en dehors".

Bien que Laurent Balme ait déjà vendu pour 5800 francs de biens, cela n'a pas suffi à affranchir toutes les inscriptions, et Nicolet pense que d'autres ne vont pas tarder à venir: "Je vous invite à prendre les devants et à vous faire passer une vente de ce qui lui reste... afin de couvrir votre cautionnement. Dussiez-vous lui laisser le réachat à terme fixe, au moins par ce moyen vous serez à couvert" (lettres des 23.5.1833 et 14.6.1834).

Cette sollicitude de Nicolet, nous en voyons le mobile: c'est la caution qu'il ménage. Le conseil n'en est pas moins bien informé: dès le mois d'août, Jean Ramel a eu connaissance de deux autres créances, formant un total de 1200 francs, argent emprunté en Oisans là aussi, et les deux prêteurs s'apprêtent à acheter ce qui reste des biens de Laurent Balme. Une fois encore, Nicolet presse Jean Ramel de prendre les devants et d'acheter lui-même ces biens. Il est rare que l'on ait un tel détail sur la multiplicité des emprunts, et que soit aussi crûment montré le double aspect du cautionnement qui crée aide et dépendances. D'un côté, Jean Ramel a été joué par celui qui lui demandait assistance, de l'autre, Joseph Ribot - qui a, à cette époque, racheté de nombreux biens de colporteurs en faillite - utilise cette solidarité pour acquérir des terres à meilleur prix.

Les demandes de rabais sont fréquentes dans la correspondance de Nicolet. Si ce dernier a la certitude qu'effectivement, les biens présents et à venir du marchand ne seront pas suffisants

pour éteindre ses dettes, il consent à un rabais de l'ordre de 5 à 10%. Mais, dans nombre d'affaires, il a du accepter des pertes beaucoup plus fortes. Le frère d'André Pic, de la Grave, est mort en 1831; il devait 345 francs depuis le mois de novembre 1830. Nicolet accepte un délai jusqu'à la fin des arrangements de famille et l'année suivante, il demande à Humbert de régler définitivement l'affaire et d'en tirer le meilleur parti. Peu avant, André était allé voir le gantier, lui proposant de se substituer à son frère moyennant une remise de 25%. Les frères Berthet cadet ont demandé un rabais de 50%. Humbert a réglé l'affaire à des conditions encore plus mauvaises, avec deux tiers de perte pour le banquier.

Ces demandes de rabais recouvrent deux desseins différents. Dans le cas d'André Pic, il s'agit de se substituer à un frère parce que le déshonneur d'un membre d'une famille rejailit sur celle-ci toute entière. Pauvre lui-même, il demande à Nicolet de ne pas lui demander plus qu'il ne peut donner. Le banquier est sensible à cette attitude conforme à sa morale et aux lois qui régissent sa pratique commerciale. Mais la morale familiale s'effrite: assumer les coups du sort ou la déchéance des proches est refusé par plus d'un, tel Jacques Collomb qui refuse de reprendre à son compte les dettes de son frère mort en tournée, bien que l'un et l'autre aient eu l'habitude de partir ensemble, associés. En revanche, les frères Berthet ont enfreint les règles tacites, ils ont joué au delà de leurs moyens, ont perdu, et tentent de gagner encore. Nicolet se demande ce qui a pu les conduire à "perdre leur honneur et leur crédit" (lettres des 18.12.1834 et 25.6.1836). Sous le désir de ne pas faire de rabais, il y a bien sûr le désir de ne pas perdre d'argent, quoiqu'un rabais consenti à temps puisse éviter d'en perdre plus, mais il y a aussi la crainte que cette habitude ne serve d'exemple à d'autres.

Effectivement, l'ultime recours est, pour certains, la faillite frauduleuse. Il s'agit, pour le colporteur, de préserver son patrimoine malgré les mauvaises affaires qu'il a pu faire, en vendant fictivement tout ou partie de ses biens à un membre de la famille proche sous prétexte de lui rembourser des dettes longtemps accumulées. La vente faite, il demande un rabais à ses créanciers sachant ainsi que son patrimoine sera épargné. Que les uns et les autres s'entendent ou que la justice tranche, grâce à cette vente factive le colporteur liquide son passif et son passé et se trouve prêt à un nouveau départ. Les deux affaires que nous avons étudiées, celle d'André Reymond, né en 1800 au Freney et celle d'Auguste Bellet, né en 1815 au Mont-de-Lans se sont finalement terminées en banqueroute frauduleuse parce que les deux marchands, non contents de mettre leur patrimoine à l'abri, ont voulu jouer plus gros jeu et conserver aussi un stock de marchandises.<sup>7</sup>

L'affaire Reymond est exemplaire car elle montre que sa stratégie avait déjà réussi à deux reprises avant que d'échouer. En 1830, il épouse Anne-Marie Pellorce, fille et soeur bien dotée de colporteurs fleuristes. Sa première banqueroute date de 1837 et se solde par un arrangement avec ses créanciers bien que l'année précédente, il ait vendu ses biens à son épouse. A cette occasion, et pour faire pièce à ce qu'il soupçonnait être une manoeuvre frauduleuse, Nicolet avait songé à surenchérir pour acquérir lui-même ces biens; mais, pour ne pas se créer de nouveaux embarras, il avait finalement laissé l'affaire se conclure. Ainsi libéré de ses créanciers, Reymond retourne au commerce. Il change de fournisseurs et de tournée: il abandonne la région d'Auxerre pour celle de Châlons. En 1852, nouveau changement de fournisseurs et de tournée et pour la troisième fois Reymond recommence le colportage en de nouveaux lieux, en Bas-Dauphiné cette fois-ci. Huit ans plus



tard, en 1860, il cherche à obtenir un troisième arrangement avec ses créanciers. L'affaire est sur le point de se conclure quand, à la stupéfaction de l'avoué, un des créanciers s'y refuse et porte l'affaire en justice. Il veut, dit-il "le faire mettre en faillite, le faire incarcérer, ne fut-ce que pour donner l'exemple". Reymond, poursuivi pour banqueroute simple, est acquitté. Les créanciers qui ont perdu doivent se contenter maintenant du 17% alors que dans l'arrangement prévu, Reymond offrait 40%. Un an plus tard, l'affaire est relancée par la découverte, par hasard, de ballots de marchandises que Reymond avait déposé chez un particulier d'une des communes de sa tournée. La découverte de cette première cache en fait trouver d'autres, l'enquête reprend et Reymond est condamné cette fois-ci pour banqueroute frauduleuse et condamné le 6 mai 1862.

Dans l'autre affaire, Bellet a consenti à son beau-frère une obligation égale à la valeur de ses biens, mettant comme Reymond ceux-ci à couvert. Comme lui, il sera condamné pour avoir "étant commerçant failli dissimulé une partie de ses marchandises" et lavé de l'accusation d'avoir facticement vendu ses biens. Pourtant, pour lui, les présomptions étaient plus fortes encore, aggravées par les dires du notaire qui avait inscrit au bas de l'acte que la remise d'argent s'était faite "hors de la vue du notaire et des témoins", et par les contradictions que le juge a relevées dans les déclarations de Bellet et de son beau-frère sur l'utilisation de cet argent.

Ces deux exemples pourraient traduire une pratique exceptionnelle mais la correspondance de Nicolet, surtout à partir des années 1837-38 est hantée par la peur que les colporteurs ne vendent ainsi leurs biens pour le "frustrer" et se prémunir contre les risques bien réels de l'expropriation.<sup>8</sup>

Si la famille intervient peu dans le financement proprement dit du métier, par le biais de la terre qui garantit les emprunts et celui des solidarités obligées, familles et parentèles sont liées au succès ou à l'échec du colportage. Ces liens multiples font alors découvrir une société qui, vue de l'extérieur, paraît homogène tant dans le statut que dans la richesse, faite de petits propriétaires exploitant leur fonds mais qui, vue de l'intérieur, se révèle minée par les coteries et les dépendances.

4. Une pratique professionnelle qui s'appuie sur la parentèle émigrée.

On a vu l'importance de la parentèle dans la transmission du métier et dans le financement de celui-ci; elle joue aussi un rôle dans le choix des lieux de la tournée. Quand le père se retire, il laisse au fils qu'il a emmené dans ses voyages, ses fournisseurs, sa clientèle et les crédits qui courent encore. Ainsi se fixent les lieux de colportage de génération en génération. Et c'est tout naturellement dans ces mêmes lieux où elles ont colporté que les familles qui se sont enrichies choisissent d'émigrer. Leur installation crée des pôles d'émigration pour ceux de la famille restés au pays.

L'importance de cette émigration définitive que l'on relève dès le XVIIe siècle se lit à plusieurs niveaux. D'abord, les colporteurs font halte chez les parents émigrés, qui leur fournissent à la fois un havre affectif et une base de pénétration du pays. Ensuite, c'est à la famille restée au pays que les nouveaux venus font appel pour développer leur boutique, entretenant de ce fait émigration et pratique professionnelle. Enfin, entre les familles, se pratique l'échange des enfants: neveux et nièces restés en Oisans descendent l'hiver fréquenter l'école au plat-pays; les autres remontent l'été prendre l'air, voire plus tard prendre femme. L'émigration définitive joue ainsi un grand rôle dans

le "travail" social nécessaire à l'abandon du village natal, à l'éloignement des proches: elle habitue les esprits au départ et, dès l'enfance, prépare les colporteurs à apprivoiser cette autre région où, adultes, ils passeront l'essentiel de leurs hivers.<sup>8</sup>

L'étude du rôle de la parentèle émigrée et des liens financiers qui unissent négociants urbains et colporteurs montagnards éclaire aussi un autre aspect des relations entre la ville et la campagne: elle montre, entre XVII et XIXe siècle, les processus et les étapes de la pénétration du commerce citadin vers les campagnes toujours plus reculées. Le relevé, pour le XVIIe siècle, des noms de lieux où les colporteurs font leur commerce puis émigrent traduit une pratique presque urbaine du métier: l'installation se fait dans des villes importantes comme Moulin, Auxerre, Bayonne, Lyon. Au XIXe, ce sont les petits bourgs voisins de leur tournée qu'ils choisissent: la campagne est alors conquise.

## II. LE COLPORTAGE ET L'ECONOMIE FAMILIALE.

### 1. La pluralité des revenus.

Aux produits de la terre qui donnent la subsistance familiale et quelques surplus de pommes de terre que l'on porte au marché, s'ajoutent les revenus tirés de l'élevage. La faiblesse en fourrage ne permet pas aux familles de garder l'hiver plus d'une ou deux génisses. En revanche, dans certaines communes, l'étendue des alpages autorise l'achat de bêtes au printemps que l'on revend à l'automne. La famille confectionne en outre des fromages et ramasse quelques produits de la montagne.<sup>9</sup> Cette cueillette est emportée par les colporteurs et vendue soit dans les villes où eux-même s'approvisionnent soit ajoutée à leur assortiment.

A ces premières ressources, la manufacture rurale ajoute les profits du tissage et de la ganterie. Aux XVII et XVIIIe siècles, Bourg d'Oisans est l'un des trois grands centres de production de toiles de chanvre de l'Isère et des tisserands travaillent à domicile. Dès la deuxième moitié du XVIIIe siècle, cette industrie périclité. Elle est relayée, dans le premier tiers du XIXe siècle, par l'essor de la ganterie: les couturières en gants remplacent les anciens métiers. Il faudrait voir comment le remplacement s'est opéré et si ce sont les mêmes communes qui en ont profité. La couture des gants est, elle aussi, une activité en étroite liaison avec le colportage. En effet, quelques colporteurs servent d'intermédiaires entre le gantier et les familles: ils distribuent le travail et reprennent les gants une fois cousus. En déclin aussi, au XIXe siècle, la vente de peaux de chamois pour la mégisserie. Comme la couture des gants, ce commerce est attesté par la correspondance de Nicolet pour le début du XIXe et passe par les mêmes intermédiaires.<sup>10</sup>

Les évolutions de la manufacture rurale sont toutefois difficiles à cerner car listes nominatives et recensements manquent pour la plupart des communes avant la fin du XIX siècle. Seules trois communes ont conservé des recensements antérieurs à la deuxième moitié du siècle: à partir de 1831 pour Mont-de-Lans et 1836 pour Mizoen et Villard-Reymond. Les archives municipales, bien conservées pour Auris et Clavans, peuvent peut-être pallier l'absence de recensements.

Dans certains villages comme Allemont, Vaujany, Besse, Oz, Auris et, dans une moindre mesure, Le Freney et Venosc, la prise en nourrice d'enfants de l'Hospice de Grenoble apparaît comme une véritable "industrie" locale.<sup>11</sup>

Quant à l'émigration temporaire, sa nature (colporteuse ou non) et sa durée varient en fonction de l'importance des biens

de la famille, des traditions de pratique professionnelle, du nombre d'enfants et de leur âge. Elle est aussi une réponse à la présence ou à l'absence de l'industrie rurale au village. Au Mont-de-Lans, par exemple, l'industrie gantière a permis à de nombreuses jeunes filles de rester au pays; que survienne une crise et elles sont alors placées comme domestiques en ville (Lyon, Grenoble) ou dans des fermes provençales (celles-là même qui envoient l'été leurs troupeaux transhumer dans les alpages du Mont-de-Lans). Les jeunes garçons dont les familles n'ont pas de traditions marchandes sont bergers au village l'été et domestiques de ferme dans ces mêmes exploitations méridionales l'hiver. Coupés de ce fait de l'indispensable instruction nécessaire aux marchands, cette émigration perpétue un des clivages entre familles colporteuses et non colporteuses.<sup>12</sup>

Par rapport à cet éventail théorique des possibilités, existent des spécialisations locales et des choix familiaux. A l'intérieur de ce cadre, il faudrait donc voir comment les différents éléments s'articulent entre eux en fonction à la fois du cycle familial et de la conjoncture économique.

## 2. L'exercice du colportage introduit une répartition différente des rôles sexuels et familiaux.

Le temps de la communauté dure en théorie du printemps à la fin octobre puisque les hommes rentrent en principe dès la fonte des neiges pour préparer la terre et quittent le pays une fois les récoltes rentrées. Le modèle présente toutefois de grandes variations selon la composition de la maisonnée, la présence ou non de l'élevage, l'importance du commerce du colporteur; toutes choses qui interfèrent les unes sur les autres.

Les besoins de l'agriculture et les dates des marchés aux bestiaux déterminent l'époque du départ: les porte-balles qui

ne s'occupent pas d'élevage partent dès le mois de septembre, voire même fin août, les autres attendent la fin des foires d'automne car la vente des bêtes demeure une affaire d'homme. En revanche, les dates de retour montrent que les intérêts du commerce l'emportent alors sur ceux de l'agriculture. Soit deux familles de Clavans, les Gourand et les Eymard, pour illustrer cette variation des temps de l'émigration.<sup>13</sup>

Au milieu du XIXe siècle, dans la maison des Gourand, le père Didier, ancien colporteur, habite avec ses deux fils, Didier et Jean (Jean est né en 1809), sa bru, Madeleine Hustache qui est fille d'un colporteur de Besse, et leurs trois enfants: deux filles et un garçon. Didier a repris la tournée de son père dans l'Yonne et Jean parcourt la Nièvre voisine. Chez les Eymard, seuls Jean, qui est né en 1832, sa femme Madeleine Garnier, originaire de Clavans et fille de colporteur, et leurs enfants (ils en auront cinq en tout) vivent dans la maisonnée. Le père de Jean et son frère sont toujours colporteurs, ils se retrouvent l'hiver dans la Nièvre où leurs tournées se croisent.

Jean Gourand et son frère quittent l'Oisans dès la fin des travaux agricoles, laissant au père le soin de la vente des bêtes alors que Jean Eymard ne part jamais avant le mois de novembre, c'est à dire avant de s'être lui-même occupé des opérations de foire. L'un comme l'autre rentrent au plus tôt en juin et Eymard plus fréquemment vers la mi-juillet. Chez les Gourand, le père aide sa bru à préparer les champs, les fumer et les ensemercer. Jean Eymard, lui, insiste toujours dans ses lettres pour que sa femme prenne un domestique pendant quelques journées pour l'aider dans ses travaux. En mars 1859, l'équilibre au sein de la famille Gourand se rompt: le père, trop âgé, ne peut plus aider au travail de la terre or, pour la première fois, le fils est parti au commerce avec son père. En mars, Madeleine Hustache

écrit pour réclamer son fils: "Réponds vite pour me dire quand le fils montera nous aider à travailler car notre père ne peut plus". Le père promet Pâques et lui demande, en attendant, d'embaucher quelqu'un. Mais l'année a été difficile, Jean Gourand a du assumer les frais d'un procès engagé contre lui par une maison de commerce de Châlons (il s'était imprudemment porté caution d'un colporteur qui n'a pas remboursé ses crédits). Pour gagner plus, père et fils restent au commerce plus longtemps: le fils ne remonte qu'en mai et le père plus tard encore.

Pour les colporteurs, la fin du printemps est l'époque où les deux cercles de leur vie se croisent et s'opposent: on a besoin d'eux des deux côtés: au pays, pour les travaux de la terre mais s'ils rentrent trop tôt, ils perdent deux des meilleurs mois pour leur commerce.

Ainsi, pendant le temps de l'absence, les femmes prennent peu à peu en charge l'exploitation familiale. Elles l'assument d'autant plus complètement que les impératifs du commerce tiennent les hommes durant des périodes de plus en plus longues éloignés de leur ferme. L'absence physique se traduit alors pour certains par un désinvestissement psychologique. Ainsi Jean-Pierre Magne, un colporteur fleuriste du Mont-de-Lans, raconte dans ses mémoires qu'à la mort de sa femme, il envisageait d'émigrer car, pour ne l'avoir jamais fait, il ne se sentait pas capable de s'occuper de ses propriétés. Mais le projet ne s'est jamais réalisé car dès l'année suivante, il avait trouvé à se remarier.<sup>14</sup>

### III. LE COLPORTAGE ET LA SOCIÉTÉ VILLAGEOISE.

Trois questions sont ici fondamentales:

1. Quels sont les principaux clivages qui traversent la communauté?

Le premier oppose les familles de colporteurs et les autres.

La possession de la terre marque la première et principale coupure.

A celle-ci s'ajoutent des traditions familiales de pratiques professionnelles (appuyées sur la parentèle présente et émigrée). Ces pratiques engendrent à leur tour d'autres clivages comme celui qui résulte de l'instruction donnée aux enfants de colporteurs.

Dans le dernier quart du XVIIe siècle, une liste des cent chefs de ménage d'Auris suivie du montant de l'impôt qu'ils doivent acquitter permet de mieux cerner ces groupes.<sup>15</sup> 70 sont ou journaliers ou laboureurs. Les laboureurs payent entre 1 et 10 livres d'impôt mais le plus grand nombre acquitte 3 livres. Les journaliers sont tous imposés pour une livre. Quelques artisans se placent au même niveau de fortune que les journaliers (1 livre pour les trois tisserands, 1 livre encore pour les deux voituriers). Un cordonnier et un charpentier sont plus proches des laboureurs avec 3 livres d'imposition. Viennent ensuite dix-huit marchands, deux veuves de marchands et une bourgeoise: quatre acquittent entre 3 et 5 livres, six entre 6 et 7 livres, six autres entre 8 et 12 livres (la bourgeoise entre dans ce groupe avec 10 livres), puis trois entre 14 et 15 livres et enfin les trois plus imposés qui acquittent 20 livres. Les colporteurs sont donc une grosse minorité au sein de laquelle on trouve les hommes les plus riches du village. Ce groupe est lui-même très diversifié dans les niveaux de fortune et ces différences se retrouvent dans les pratiques marchandes.

Un deuxième clivage existe entre les différents types de colporteurs. Tout en bas, les colporteurs à la lisière de la mendicité et du vagabondage: ce sont les plus pauvres, ceux qui n'ont pas assez de terre à offrir en gage, en échange de l'argent liquide ou des marchandises que les fournisseurs, les notables ou les plus riches du village leur avancent, ceux que les revers de fortune ont rejeté hors de ces circuits ordinaires de l'argent.



L'image que ces hommes veulent donner d'eux-mêmes divise ce groupe en deux catégories très distinctes. Il y a, d'une part, ceux qui se reconnaissent pauvres et qui se font inscrire comme indigents; leur départ est d'abord économie de nourriture, économie de l'absence. D'autres refusent ce statut et paient patente comme pour acheter le droit à partir honorablement bien qu'une fois partis, ils exercent tous les métiers qui se présentent. Devant cette hétérogénéité du groupe des marchands, un notaire de Bourg-d'Oisans demande en 1850 au préfet de réviser le taux des patentes: "Le très grand nombre de ces hommes, qualifiés de colporteurs du mois de novembre au mois d'avril de chaque année, ne quittent leurs parcelles de terre, ne produisant en général que du seigle et des pommes de terre que parce qu'il leur est impossible de les cultiver et d'y toucher à cause des quantités considérables de neige qui les recouvrent pendant cinq à six mois au moins et vont, dans des contrées mieux favorisées de la nature chercher un moyen d'existence que la nature leur a refusé chez eux; et la plupart même de ces hommes, qualifiés mal à propos de colporteurs, vont souvent travailler comme manoeuvre et cultivateurs dans des ateliers de travaux publics. Ce sont là des faits de notoriété publique...".<sup>16</sup>

Viennent ensuite des colporteurs dont nous avons surtout parlé ici, ceux qui ont une tournée fixe, des clients et des fournisseurs attirés et dont la famille s'est au fil des générations tissée une double identité.

Tout en haut enfin, les grands marchands, ceux qui sont proches de l'émigration définitive. Beaucoup ne remontent pas même l'été pour aider aux travaux de la terre. Monseigneur Le Camus, lors d'une visite pastorale en Oisans en juillet 1678 relève dans plusieurs villages l'existence de ces riches marchands qui ne manquent pas, à leur retour du commerce de rapporter quelques

précieux ornements pour l'église: "Cette paroisse <Venosc> est une des plus riches de l'Oisans. Il y a plusieurs marchands qui trafiquent les uns dans le royaume, les autres dans l'Italie ou en Allemagne tenant leur famille à Venosc où ils viennent de temps en temps". Ils ont déjà ouvert boutique en attendant que leur affaire soit suffisamment solide pour faire venir leur famille et quitter ainsi leur village d'origine.

La plupart gardent quelques terres qu'ils afferment et continuent par leurs dons à aider la communauté; d'autres vendent leurs propriétés et coupent tous les liens les unissant au pays. A Saint-Christophe, note encore Monseigneur Le Camus, "il y avait autrefois beaucoup de riches marchands, mais aujourd'hui il n'y a que trois maisons qui aient de quoi vivre et quelques petits marchands qui portent la balle sur le dos".<sup>17</sup>

Enfin un groupe spécialisé dans le négoce des fleurs (bulbes, graines, oignons mais aussi plantes en pot, arbres fruitiers et arbres d'ornement) a pris de l'importance dès le début du XIXe siècle. Ceux-ci voyagent pour leur commerce dans toute l'Europe jusqu'en Russie et au Moyen-Orient ainsi qu'en Amérique du Nord et en Amérique Latine. La spécialité, originaire de Venosc, a essaimé au fil des alliances matrimoniales dans quelques autres communes. La tradition du voyage au long cours est déjà attestée au XVIIIe siècle: lors d'un voyage en Oisans en 1784, Collaud de la Salette rencontre un homme "faisant une collection de minéralogie qu'il allait vendre en Russie", et, ajoute-t-il, ce n'était pas là son premier voyage.<sup>18</sup>

ii. Comment ces clivages peuvent jouer sur la vie communautaire?

Au niveau démographique y-a-t-il intermariage? Les généalogies que nous avons pu constituer montrent une forte endogamie au sein du groupe des colporteurs. La recherche du conjoint sort du cadre du village pour concerner l'ensemble de l'Oisans (cf.

les familles Arnol et Balme). Il s'agirait alors d'une stratégie de la terre conçue non pas, comme chez les cultivateurs, dans le but de former des exploitations plus viables (stratégie qui les pousse à prendre femme au village), mais dans celui d'agrandir les assises financières familiales (la localisation des champs aurait alors une importance secondaire).

Au niveau politique, quelle place occupent les colporteurs dans la communauté? Peut-on déceler des oppositions entre ceux-ci et les sédentaires? Les archives d'Auris et de Clavans montrent que, dès le XVIIe siècle, ce sont parmi les riches marchands que la communauté choisit ses maires et ses consuls. Quelle est alors l'incidence de leur absence sur la vie municipale? Peut-on par ailleurs déceler des oppositions entre ces émigrants et les chefs de ménage sédentaires? Pour une période plus tardive (décembre 1873) la correspondance entre le préfet de l'Isère et le ministre de l'intérieur se fait l'écho, pour Venosc, de telles oppositions: sous la pression d'un groupe de sédentaires, le préfet demande la suspension pour deux mois du conseil municipal (le maire a donné sa démission, son adjoint est à Odessa et tous les autres membres du conseil sont absents) et son remplacement par une commission municipale. En juin 1874, le préfet demande la prolongation de cette commission pour six mois. Il appuie sa requête en insistant sur le fait que de nombreux conseillers ne sont toujours pas rentrés et sur le travail de la commission nommée qui s'est efforcée "d'apporter un peu d'ordre et de régularité dans une gestion financière déplorable". Le ministre, ne voyant là aucun motif politique sérieux, refuse cette seconde requête.<sup>19</sup>

Ce premier partage entre migrants et sédentaires se double-t-il, au niveau affectif, de la constitution de clans, de groupes à l'intérieur même des marchands? D'autres affaires municipales (à Venosc en 1850 et 1855) le laissent deviner. On perçoit aussi

trace de ces rivalités dans des affaires judiciaires où des témoignages très contradictoires semblent recouper des appartenances marchandes différentes. Une étude précise reste à faire. A l'inverse, la cohésion des groupes peut se lire dans le choix des témoins au mariage.

iii. Le colportage est-il un facteur d'équilibre ou de déséquilibre pour les structures des familles et leurs pratiques économiques?

L'étude du métier dans la première partie du XIXe siècle et ce que les archives des périodes antérieures laissent supposer, montrent que la réponse ne peut être unique et que les effets du métier ne peuvent se mesurer qu'en fonction et de la conjoncture économique et des transformations sociales. Le colportage apparaît en effet tantôt comme facteur d'équilibre, tantôt comme vecteur de déséquilibre au sein des familles, partant de la communauté. Ainsi, au début du XIXe siècle - et ce cas de figure a du se retrouver à des époques antérieures - l'enrichissement que procure le colportage apporte le revenu en argent indispensable à la survie de la famille marchande et des profits pour la communauté toute entière soit sous forme de dons (à l'école, à l'église, aux pauvres) soit par l'embauche qu'exige l'absence de ceux qui sont au loin.

Quand les crises économiques répétées ne permettent plus au colporteur de mener son commerce avec profit (ce qui est patent à partir des années 1840 mais semble avoir déjà été le cas dans les dernières années du XVIIème siècle ainsi que pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire), l'activité devient alors facteur de déséquilibre et de désintégration des familles et des communautés parce qu'elle les tourne vers l'extérieur. La révision des feux de 1700 fait état d'abandon en masse des villages. Au XIXe, après la mi-siècle surtout, par le jeu des solidarités

familiales, chaque mauvaise campagne menace le groupe tout entier. Aux expropriations s'ajoutent les installations hors d'Oisans d'hommes qui préfèrent abandonner leurs biens et leurs familles et ne pas remonter, une fois la campagne achevée, privant les leurs soit d'un enfant en âge de rapporter un revenu soit d'un père.

Même si les modalités, les pratiques du métier demeurent constantes au cours de ces deux siècles son impact sur la famille et le village se modifie du fait des changements qui affectent les communautés au sein desquelles il est né et la société globale dans laquelle il s'inscrit. Les transformations du commerce au XIXe siècle, la naissance de nouvelles manières de vendre et d'acheter le mettent en porte à faux par rapport à son temps et, même si le colporteur en a pris conscience, les villages où il exerce son industrie n'acceptent pas forcément de sa part des pratiques inédites. De même, au village, l'apparition de nouvelles chances économiques, de nouvelles possibilités de travail modifient l'image que la communauté peut se faire du métier, désormais déprécié et mal vécu.

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

NOTES

1. Voir annexe. Cette pratique est suffisamment usuelle pour que dans un cahier d'écolier trouvé à Villeneuve-La-Salle - commune située de l'autre côté du Lautaret mais participant de la même civilisation colporteuse -, on trouve, parmi les cinq modèles de lettres enseignés, celle qui remercie l'oncle d'avoir initié le jeune homme au commerce. Ces documents se trouvent à Grenoble au Musée Dauphinois.
2. A.D. Isère, 1J 829.
3. Mémoires de Grégoire Perrin (1772-1854), Musée Dauphinois.
4. L. Cortes, L'Oisans, recherches historiques, tourisme, Grenoble, 1926, p. 226 et A.D. Isère 162 Ml.
5. A cette homonymie s'ajoute l'habitude d'utiliser le second prénom comme prénom usuel. Ainsi, suivre des familles devient très délicat car, selon la source consultée, le même individu n'est pas présenté sous la même identité.
6. P. Vigier, Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine, S.E.V.P.E.N., 1963, pp. 157-159, qui montre, au chapitre III, qu'entre 1820 et 1870, la propriété ne cesse de se morceler. Voir aussi M. Gimel, "Etude sur la division de la propriété foncière dans le département de l'Isère", Bulletin de la Société Statistique de l'Isère, 1875, pp. 16-128, qui dresse, à partir de cadastres, des tableaux qui attestent cette même parcellisation.
7. A.D. Isère, 4U 376 et 4U 321, ainsi que pour André Reymond, le registre de Nicolet, op.cit.
8. Une analyse plus complète des actes notariaux devraient permettre de mesurer la fréquence de cet ultime recours.
9. A. Allix, Un pays de haute montagne: l'Oisans, étude géographique, Paris, Armand Colin, s.d. (1929), Laffite reprints 1975.

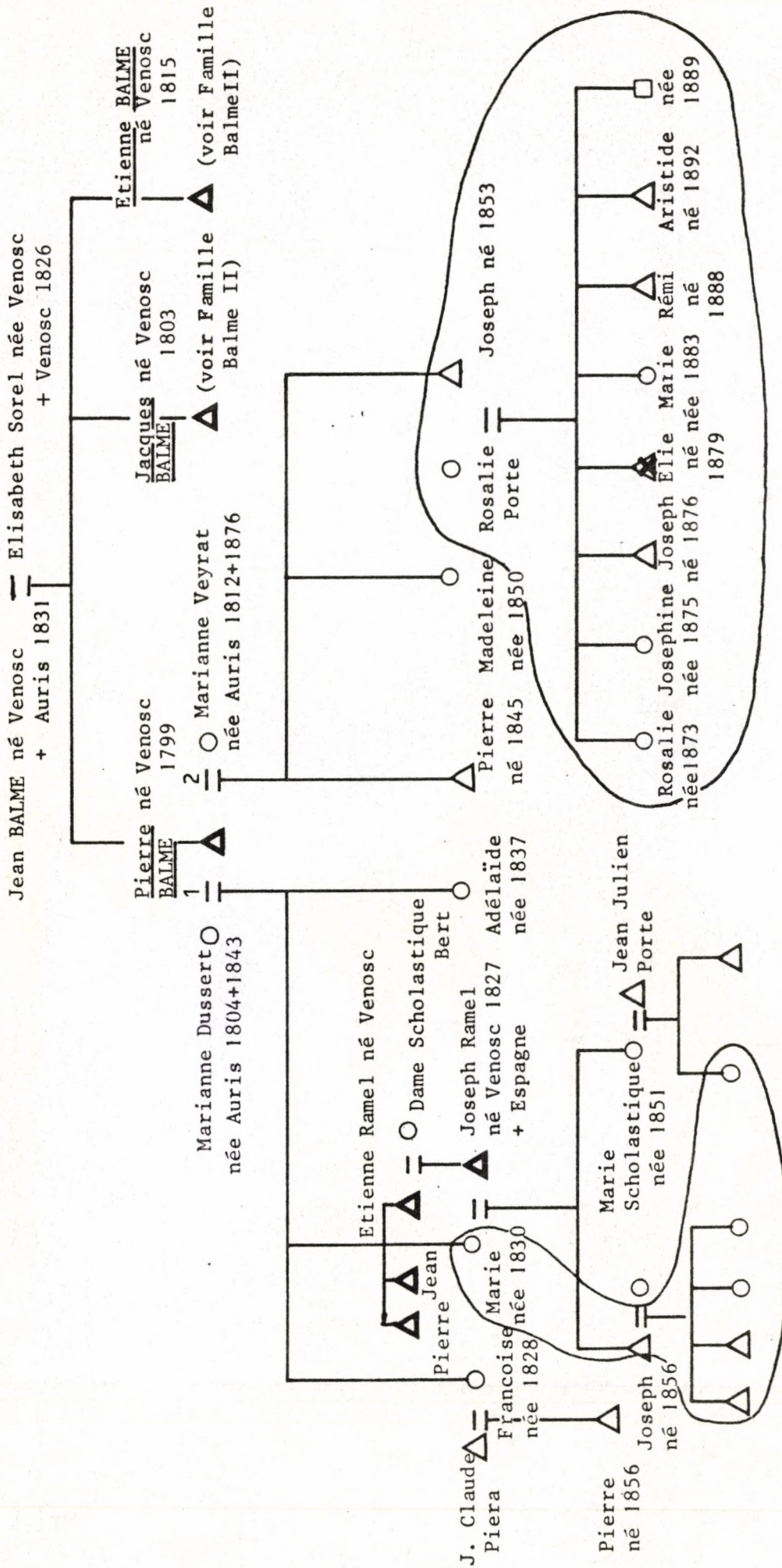
10. A.N., F<sup>12</sup> 1624, statistique industrielle et manufacturière, 1811; d'Haussez (M. le baron), Souvenirs pour servir à la statistique du département de l'Isère, Bordeaux, 1828, réimprimé dans l'Almanach de la Cour de Grenoble et dans l'Annuaire de l'Isère pour 1838.
11. G. Veyret-Vernet et P. Vincent, "Etude démographique du Haut-Dauphiné septentrional au XIXe siècle", Revue de géographie Alpine, 1946, pp. 333-354; A.D. Isère, 123M 30 à 27, 39, Recensements quinquénaux pour le XIXe siècle.
12. A.D. Isère, 1 Mi 155, dénombrement de la population du XIXe siècle, listes nominatives, canton de Bourg d'Oisans.
13. A.D. Isère, 1J 927, papiers de Jean Gourand de Clavans, colporteur dans l'Yonne et dans la Nièvre (1834-1859). Les papiers concernant Jean Eymard sont conservés au Musée Dauphinois.
14. Musée Dauphinois, Mémoires de Jean-Pierre Magne du Mont de Lans (1804-1898).
15. A.D. Isère, 4E 24 S24, Archives communales d'Auris, rôle d'impôt.
16. M. Balme, Observations sur l'application de la loi des patentes dans le canton de Bourg d'Oisans, Bibliothèque Municipale de Grenoble, 0 14098 Allemont V/5152.
17. A.D. Isère, IVG 237, visites pastorales de Monseigneur Le Camus. Cette émigration définitive est aussi attestée par l'intendant Bouchu, cité par J. Brun-Durand, Le Dauphiné en 1698, suivant le mémoire de l'intendant Bouchu sur la généralité de Grenoble, Lyon-Grenoble-Valence, 1874, et par Brunet, seigneur de l'Argentière, dans ses Mémoires Historiques écrits dans la première moitié du XVIIIe siècle, cités par A. Albert, "Le Pays Briançonnais, les Queyrassins négociants, Bulletin de la Société d'étude des Hautes-Alpes, 1889, pp. 313-331. Voir aussi: R. Blanchard, "Le Haut Dauphiné à la fin du XVIIème

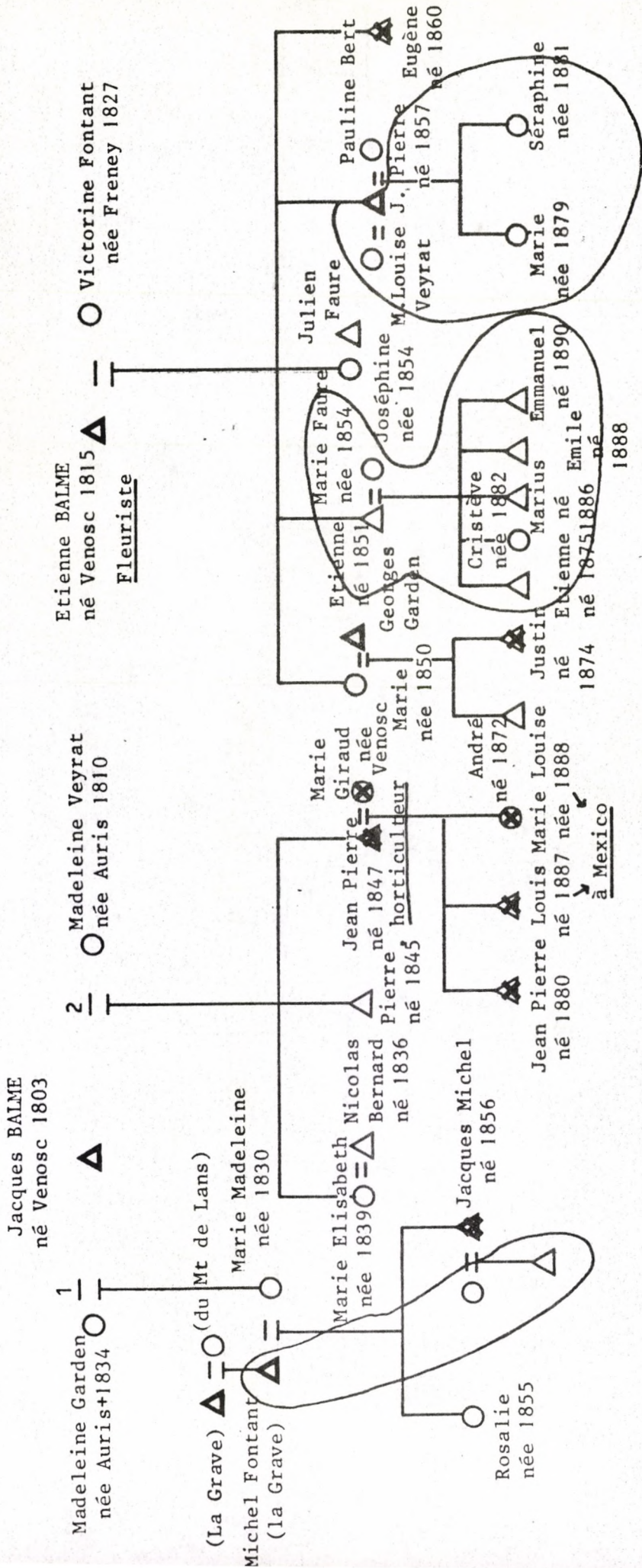


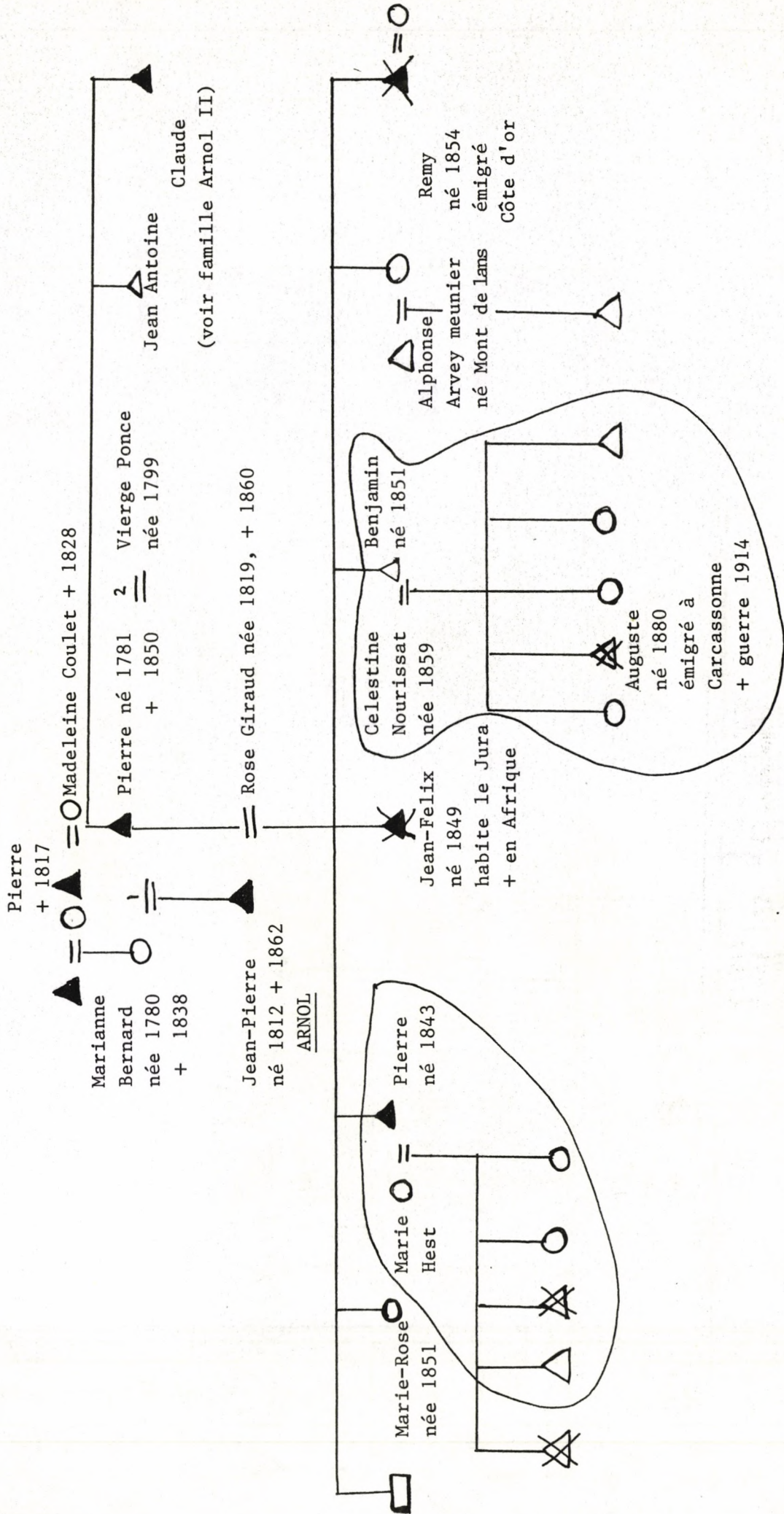
siècle, d'après les procès de la révision des feux de 1700",  
Recueil des travaux de l'Institut de Géographie Alpine, 1915,  
pp. 337-419.

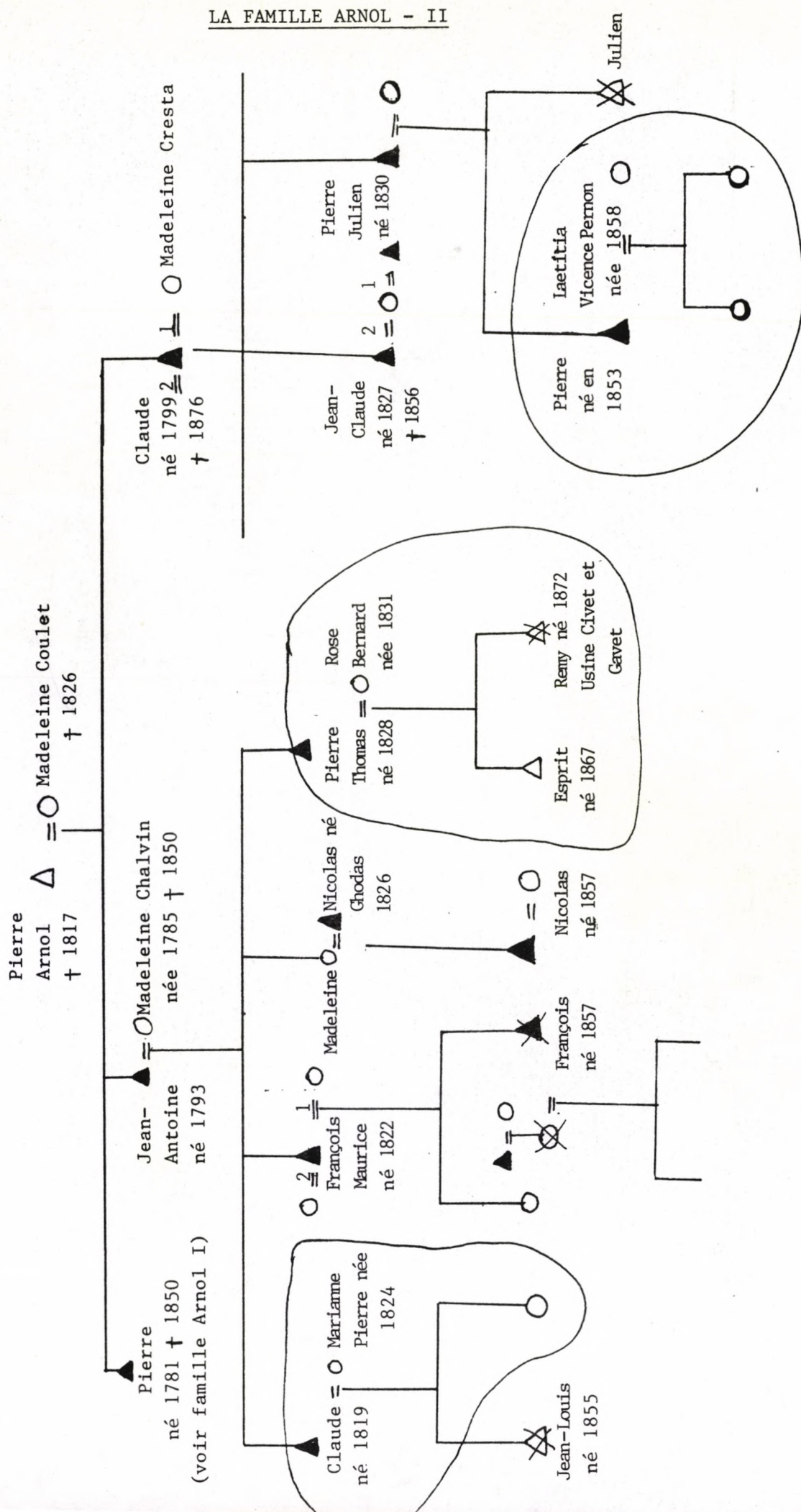
18. Sur la typologie du colportage et les différentes pratiques,  
L. Fontaine, Le voyage et la mémoire. Les colporteurs de  
l'Oisans au XIXe siècle, Presses Universitaires de Lyon,  
1984.
19. A.N., F1 bII Isère 17.

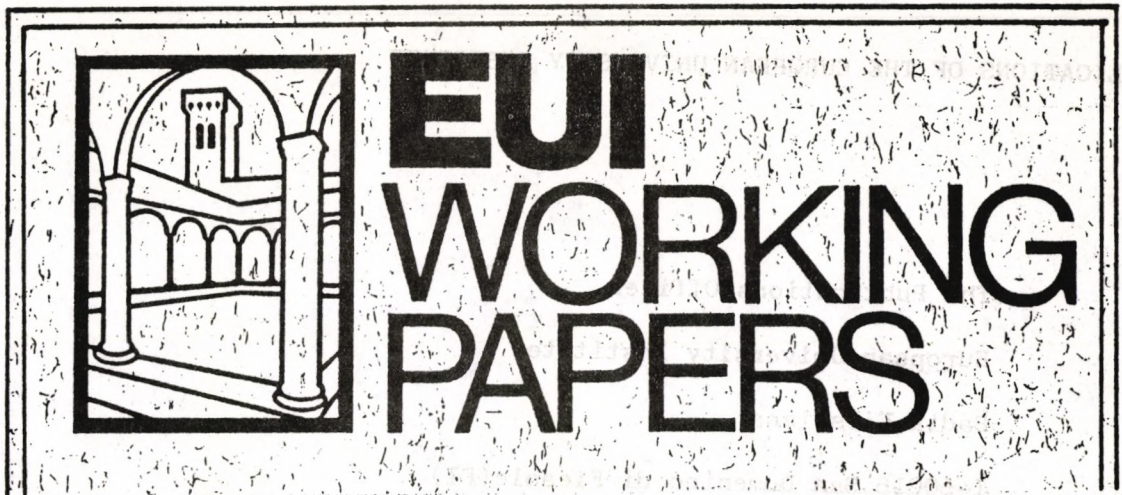












EUI Working Papers are published and distributed by the European University Institute, Florence.

Copies can be obtained free of charge -- depending on the availability of stocks -- from:

The Publications Officer  
European University Institute  
Badia Fiesolana  
I-50016 San Domenico di Fiesole(FI)  
Italy

Please use order form overleaf.

PUBLICATIONS OF THE EUROPEAN UNIVERSITY INSTITUTE

To : The Publications Officer  
European University Institute  
Badia Fiesolana  
I-50016 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italy

From : Name.....  
Address.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Please send me the following EUI Working Paper(s):

No.:.....  
Author, title:.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date:.....

Signature:  
.....





PUBLICATIONS OF THE EUROPEAN UNIVERSITY INSTITUTE

EUI WORKING PAPERS

- |  |   |
|--|---|
| 1: Jacques PELKMANS                            | The European Community and the Newly Industrialized Countries *   |
| 2: Joseph H.H. WEILER                          | Supranationalism Revisited - Retrospective and Prospective. The European Communities After Thirty Years * |
| 3: Aldo RUSTICHINI                             | Seasonality in Eurodollar Interest Rates  |
| 4: Mauro CAPPELLETTI/<br>David GOLAY           | Judicial Review, Transnational and Federal: Impact on Integration   |
| 5: Leonard GLESKE                              | The European Monetary System: Present Situation and Future Prospects *                                    |
| 6: Manfred HINZ                                | Massenkult und Todessymbolik in der national-sozialistischen Architektur *                                |
| 7: Wilhelm BURKLIN                             | The "Greens" and the "New Politics": Goodbye to the Three-Party System? *                                 |
| 8: Athanasios MOULAKIS                         | Unilateralism or the Shadow of Confusion *  |
| 9: Manfred E. STREIT                           | Information Processing in Futures Markets. An Essay on the Adequacy of an Abstraction *                   |
| 10:Kumaraswamy VELUPILLAI                      | When Workers Save and Invest: Some Kaldorian Dynamics *   |
| 11:Kumaraswamy VELUPILLAI                      | A Neo-Cambridge Model of Income Distribution and Unemployment *   |
| 12:Kumaraswamy VELUPILLAI/<br>Guglielmo CHIODI | On Lindahl's Theory of Distribution *   |
| 13:Gunther TEUBNER                             | Reflexive Rationalitaet des Rechts *  |
| 14:Gunther TEUBNER                             | Substantive and Reflexive Elements in Modern Law *  |
| 15:Jens ALBER                                  | Some Causes and Consequences of Social Security Expenditure Development in Western Europe, 1949-1977 *    |

- 16:Ian BUDGE Democratic Party Government: Formation and Functioning in Twenty-One Countries \*
- 17:Hans DAALDER Parties and Political Mobilization: An Initial Mapping \*
- 18:Giuseppe DI PALMA Party Government and Democratic Reproducibility: The Dilemma of New Democracies \*
- 19:Richard S. KATZ Party Government: A Rationalistic Conception \*
- 20:Juerg STEINER Decision Process and Policy Outcome: An Attempt to Conceptualize the Problem at the Cross-National Level \*
- 21:Jens ALBER The Emergence of Welfare Classes in West Germany: Theoretical Perspectives and Empirical Evidence \*
- 22:Don PATINKIN Paul A. Samuelson and Monetary Theory
- 23:Marcello DE CECCO Inflation and Structural Change in the Euro-Dollar Market \*
- 24:Marcello DE CECCO The Vicious/Virtuous Circle Debate in the '20s and the '70s \*
- 25:Manfred E. STREIT Modelling, Managing and Monitoring Futures Trading: Frontiers of Analytical Inquiry \*
- 26:Domenico Mario NUTI Economic Crisis in Eastern Europe - Prospects and Repercussions
- 27:Terence C. DAINTITH Legal Analysis of Economic Policy \*
- 28:Frank C. CASTLES/  
Peter MAIR Left-Right Political Scales: Some Expert Judgements \*
- 29:Karl HOHMANN The Ability of German Political Parties to Resolve the Given Problems: the Situation in 1982 \*
- 30:Max KAASE The Concept of Political Culture: Its Meaning for Comparative Political Research \*

\* :Working Paper out of print

- 31:Klaus TOEPFER  
Possibilities and Limitations of a  
Regional Economic Development Policy  
in the Federal Republic of Germany \*
- 32:Ronald INGLEHART  
The Changing Structure of Political  
Cleavages Among West European Elites  
and Publics \*
- 33:Moshe LISSAK  
Boundaries and Institutional Linkages  
Between Elites: Some Illustrations  
from Civil-Military Elites in Israel \*
- 34:Jean-Paul FITOUSSI  
Modern Macroeconomic Theory: An  
Overview \*
- 35:Richard M. GOODWIN/  
Kumaraswamy VELUPILLAI  
Economic Systems and their Regulation\*
- 36:Maria MAGUIRE  
The Growth of Income Maintenance  
Expenditure in Ireland, 1951-1979 \*
- 37:G. LOWELL FIELD/  
John HIGLEY  
The States of National Elites and the  
Stability of Political Institutions in  
81 Nations, 1950-1982
- 38:Dietrich HERZOG  
New Protest Elites in the Political  
System of West Berlin: The Eclipse of  
Consensus? \*
- 39:Edward O. LAUMANN/  
David KNOKE  
A Framework for Concatenated Event  
Analysis
- 40:Gwen MOOR/  
Richard D.ALBA  
Class and Prestige Origins in the  
American Elite
- 41:Peter MAIR  
Issue-Dimensions and Party Strategies  
in the Irish republic 1948-1981:The  
Evidence of Manifestos
- 42:Joseph H.H. WEILER  
Israel and the Creation of a Palestine  
State. The Art of the Impossible and  
the Possible \*
- 43:Franz Urban PAPP  
Boundary Specification and Structural  
Models of Elite Systems: Social  
Circles Revisited
- 44:Thomas GAWRON/  
Ralf ROGOWSKI  
Zur Implementation von  
Gerichtsurteilen. Hypothesen zu den  
Wirkungsbedingungen von Entscheidungen  
des Bundesverfassungsgerichts \*

\* :Working Paper out of print

- 45:Alexis PAULY/  
René DIEDERICH Migrant Workers and Civil Liberties \*
- 46:Alessandra VENTURINI Is the Bargaining Theory Still an  
Effective Framework of Analysis for  
Strike Patterns in Europe? \*
- 47:Richard A. GOODWIN Schumpeter: The Man I Knew
- 48:J.P. FITOUSSI/  
Daniel SZPIRO Politique de l'Emploi et Réduction de  
la Durée du Travail
- 49:Bruno DE WITTE Retour à Costa. La Primauté du Droit  
Communautaire à la Lumière du Droit  
International
- 50:Massimo A. BENEDETTELLI Eguaglianza e Libera Circolazione dei  
Lavoratori: Principio di Eguaglianza e  
Divieti di Discriminazione nella  
Giurisprudenza Comunitaria in Materia  
di Diritti di Mobilità Territoriale e  
Professionale dei Lavoratori
- 51:Gunther TEUBNER Corporate Responsibility as a Problem  
of Company Constitution \*
- 52:Erich SCHANZE Potentials and Limits of Economic  
Analysis: The Constitution of the Firm
- 53:Maurizio COTTA Career and Recruitment Patterns of  
Italian Legislators. A Contribution of  
the Understanding of a Polarized  
System \*
- 54:Mattei DOGAN How to become a Cabinet Minister in  
Italy: Unwritten Rules of the  
Political Game \*
- 55:Mariano BAENA DEL ALCAZAR/  
Narciso PIZARRO The Structure of the Spanish Power  
Elite 1939-1979 \*
- 56:Berc RUSTEM/  
Kumaraswamy VELUPILLAI Preferences in Policy Optimization and  
Optimal Economic Policy \*
- 57:Giorgio FREDDI Bureaucratic Rationalities and the  
Prospect for Party Government \*
- 59:Christopher Hill/  
James MAYALL The Sanctions Problem: International  
and European Perspectives

\* :Working Paper out of print

- 60:Jean-Paul FITOUSSI Adjusting to Competitive Depression. The Case of the Reduction in Working Time
- 61:Philippe LEFORT Idéologie et Morale Bourgeoise de la Famille dans le Ménager de Paris et le Second Libro di Famiglia, de L.B. Alberti \*
- 62:Peter BROCKMEIER Die Dichter und das Kritisieren
- 63:Hans-Martin PAWLOWSKI Law and Social Conflict
- 64:Marcello DE CECCO Italian Monetary Policy in the 1980s \*
- 65:Gianpaolo ROSSINI Intraindustry Trade in Two Areas: Some Aspects of Trade Within and Outside a Custom Union
- 66:Wolfgang GEBAUER Euromarkets and Monetary Control: The Deutschemark Case
- 67:Gerd WEINRICH On the Theory of Effective Demand under Stochastic Rationing
- 68:Saul ESTRIN/  
Derek C. JONES The Effects of Worker Participation upon Productivity in French Producer Cooperatives \*
- 69:Berc RUSTEM  
Kumaraswamy VELUPILLAI On the Formalization of Political Preferences: A Contribution to the Frischian Scheme \*
- 70:Werner MAIHOFER Politique et Morale \*
- 71:Samuel COHN Five Centuries of Dying in Siena: Comparison with Southern France \*
- 72:Wolfgang GEBAUER Inflation and Interest: the Fisher Theorem Revisited
- 73:Patrick NERHOT Rationalism and the Modern State \*
- 74:Philippe SCHMITTER Democratic Theory and Neo-Corporatist Practice \*
- 75:Sheila A. CHAPMAN Eastern Hard Currency Debt 1970-83. An Overview

\* :Working Paper out of print

- 76:Richard GRIFFITHS                      Economic Reconstruction Policy in the Netherlands and its International Consequences, May 1945 - March 1951 \*
- 77:Scott NEWTON                            The 1949 Sterling Crisis and British Policy towards European Integration \*
- 78:Giorgio FODOR                           Why did Europe need a Marshall Plan in 1947? \*
- 79:Philippe MIOCHE                        The Origins of the Monnet Plan: How a Transitory Experiment answered to Deep-Rooted Needs
- 80:Werner ABELTSCHAUER                   The Economic Policy of Ludwig Erhard \*
- 81:Helge PHARO                            The Domestic and International Implications of Norwegian Reconstruction \*
- 82:Heiner R. ADAMSEN                      Investitionspolitik in der Bundesrepublik Deutschland 1949-1951 \*
- 83:Jean BOUVIER                           Le Plan Monnet et l'Economie Française 1947-1952 \*
- 84:Mariuccia SALVATI                      Industrial and Economic Policy in the Italian Reconstruction \*
- 85:William DIEBOLD, Jr.                    Trade and Payments in Western Europe in Historical Perspective: A Personal View By an Interested Party
- 86:Frances LYNCH                           French Reconstruction in a European Context
- 87:Gunther TEUBNER                        Verrechtlichung. Begriffe, Merkmale, Grenzen, Auswege \*
- 88:Maria SPINEDI                           Les Crimes Internationaux de l'Etat dans les Travaux de Codification de la Responsabilité des Etats Entrepris par les Nations Unies \*
- 89:Jelle VISSER                            Dimensions of Union Growth in Postwar Western Europe
- 90:Will BARTLETT                           Unemployment, Migration and Industrialization in Yugoslavia, 1958-1982

\* :Working Paper out of print

- 91:Wolfgang GEBAUER                      Kondratieff's Long Waves
- 92:Elisabeth DE GHELLINCK/  
Paul A. GEROSKI/  
Alexis JACQUEMIN                      Inter-Industry and Inter-Temporal  
Variations in the Effect of Trade on  
Industry Performance
- 93:Gunther TEUBNER/  
Helmut WILLKE                      Kontext und Autonomie.  
Gesellschaftliche Selbststeuerung  
durch Reflexives Recht \*
- 94:Wolfgang STREECK/  
Philippe C. SCHMITTER                      Community, Market, State- and  
Associations. The Prospective  
Contribution of Interest Governance  
to Social Order \*
- 95:Nigel GRIFFIN                      "Virtue Versus Letters": The Society  
of Jesus 1550-1580 and the Export of  
an Idea
- 96:Andreas KUNZ                      Arbeitsbeziehungen                      und  
Arbeitskonflikte                      im oeffentlichen  
Sektor.                      Deutschland                      und  
Grossbritannien im Vergleich 1914-1924  
\*
- 97:Wolfgang STREECK                      Neo-Corporatist Industrial Relations  
and the Economic Crisis in West  
Germany \*
- 98:Simon A. HORNER                      The Isle of Man and the Channel  
Islands - A Study of their Status  
under Constitutional, International  
and European Law
- 99:Daniel ROCHE                      Le Monde des Ombres \*
- 84/100:Gunther TEUBNER                      After Legal Instrumentalism? \*
- 84/101:Patrick NERHOT                      Contribution aux Débats sur le Droit  
Subjectif et le Droit Objectif comme  
Sources du Droit \*
- 84/102:Jelle VISSER                      The Position of Central Confederations  
in the National Union Movements \*
- 84/103:Marcello DE CECCO                      The International Debt Problem in the  
Inter-War Period
- 84/104:M. Rainer LEPSIUS                      Sociology in Germany and Austria 1918-  
1945. The Emigration of the Social  
Sciences and its Consequences. The

\* :Working Paper out of print

- 84/105:Derek JONES                      Development of Sociology in Germany after the Second World War, 1945-1967
- 84/106:Philippe C. SCHMITTER            The Economic Performances of Producer Cooperations within Command Economies: Evidence for the Case of Poland \*
- 84/107:Marcos BUSER                    Der Einfluss der Wirtschaftsverbände auf Gesetzgebungsprozesse und das Vollzugswesen im Bereich des Umweltschutzes
- 84/108:Frans van WAARDEN              Bureaucracy around the State: Varieties of Collective Self-Regulation in the Dutch Dairy Industry \*
- 84/109:Ruggero RANIERI                The Italian Iron and Steel Industry and European Integration
- 84/110:Peter FARAGO                    Nachfragemacht und die kollektiven Reaktionen der Nahrungsmittelindustrie
- 84/111:Jean-Paul FITOUSSI/  
Kumuraswamy VELUPILLAI              A Non-Linear Model of Fluctuations in Output in a Mixed Economy \*
- 84/112:Anna Elisabetta GALEOTTI      Individualism and Political Theory
- 84/113:Domenico Mario NUTI            Mergers and Disequilibrium in Labour-Managed Economies \*
- 84/114:Saul ESTRIN/Jan SVEJNAR        Explanations of Earnings in Yugoslavia: The Capital and Labor Schools Compared
- 84/115:Alan CAWSON/John BALLARD      A Bibliography of Corporatism
- 84/116:Reinhard JOHN                 On the Weak Axiom of Revealed Preference Without Demand Continuity Assumptions
- 84/117:Richard T.GRIFFITHS/  
Frances F.B.LYNCH                    The FRITALUX/FINEBEL Negotiations 1949/1950
- 84/118:Pierre DEHEZ                    Monopolistic Equilibrium and Involuntary Unemployment \*
- 84/119:Domenico Mario NUTI            Economic and Financial Evaluation of Investment Projects; General Principles and E.C. Procedures

\* :Working Paper out of print



- 84/120:Marcello DE CECCO Monetary Theory and Roman History
- 84/121:Marcello DE CECCO International and Transnational Financial Relations \*
- 84/122:Marcello DE CECCO Modes of Financial Development: American Banking Dynamics and World Financial Crises
- 84/123:Lionello F. PUNZO/  
Kumuraswamy VELUPILLAI Multisectoral Models and Joint Production
- 84/124:John FARQUHARSON The Management of Agriculture and Food Supplies in Germany, 1944-47
- 84/125:Ian HARDEN/Norman LEWIS De-Legalisation in Britain in the 1980s \*
- 84/126:John CABLE Employee Participation and Firm Performance. A Prisoners' Dilemma Framework
- 84/127:Jesper JESPERSEN Financial Model Building and Financial Multipliers of the Danish Economy
- 84/128:Ugo PAGANO Welfare, Productivity and Self-Management
- 84/129:Maureen CAIN Beyond Informal Justice \*
- 85/130:Otfried HOEFFE Political Justice - Outline of a Philosophical Theory
- 85/131:Stuart J. WOOLF Charity and Family Subsistence: Florence in the Early Nineteenth Century
- 85/132:Massimo MARCOLIN The Casa d'Industria in Bologna during the Napoleonic Period: Public Relief and Subsistence Strategies
- 85/133:Osvaldo RAGGIO Strutture di parentela e controllo delle risorse in un'area di transito: la Val Fontanabuona tra Cinque e Seicento
- 85/134:Renzo SABBATINI Work and Family in a Lucchese Paper-Making Village at the Beginning of the Nineteenth Century

\* :Working Paper out of print

- 85/135: Sabine JURATIC Solitude féminine et travail des femmes à Paris à la fin du XVIIIème siècle
- 85/136: Laurence FONTAINE Les effets déséquilibrants du colportage sur les structures de famille et les pratiques économiques dans la vallée de l'Oisans, 18e-19e siècles
- 85/137: Christopher JOHNSON Artisans vs. Fabricants: Urban Protoindustrialisation and the Evolution of Work Culture in Lodève and Bédarieux, 1740-1830
- 85/138: Daniela LOMBARDI La demande d'assistance et les réponses des autorités urbaines face à une crise conjoncturelle: Florence 1619-1622
- 85/139: Orstrom MOLLER Financing European Integration: The European Communities and the Proposed European Union.
- 85/140: John PINDER Economic and Social Powers of the European Union and the Member States: Subordinate or Coordinate Relationship
- 85/141: Vlad CONSTANTINESCO La Repartition des Competences Entre l'Union et les Etats Membres dans le Projet de Traite' Constituant l'Union Europeenne.
- 85/142: Peter BRUECKNER Foreign Affairs Power and Policy in the Draft Treaty Establishing the European Union.
- 85/143: Jan DE MEYER Belgium and the Draft Treaty Establishing the European Union.
- 85/144: Per LACHMANN The Draft Treaty Establishing the European Union: Constitutional and Political Implications in Denmark.
- 85/145: Thijmen KOOPMANS The Judicial System Envisaged in the Draft Treaty.
- 85/146: John TEMPLE-LANG The Draft Treaty Establishing the European Union and the Member

- 85/147:Carl Otto LENZ  
States: Ireland  
The Draft Treaty Establishing the European Union: Report on the Federal Republic of Germany
- 85/148:David EDWARD/  
Richard MCALLISTER/  
Robert LANE  
The Draft Treaty establishing the European Union: Report on the United Kingdom \*
- 85/149:Joseph J. M. VAN DER VEN  
Les droits de l'Homme: leur universalite' en face de la diversite' des civilisations.
- 85/150:Ralf ROGOWSKI  
Meso-Corporatism and Labour Conflict Resolution \*
- 85/151:Jacques GENTON  
Problemes Constituionnels et Politiques poses en France par une eventuelle ratification et mise en oeuvre du projet de Traite d'Union Europeenne \*
- 85/152:Marjanne de KWAASTENIET  
Education as a verzuiling phenomenon  
Public and independent education in the Netherlands
- 85/153:Gianfranco PASQUINO  
and Luciano BARDI  
The Institutions and the Process of Decision-Making in the Draft Treaty \*
- 85/154:Joseph WEILER  
and James MODRALL  
The Creation of the Union and Its Relation to the EC Treaties \*
- 85/155:François DUCHENE  
Beyond the first C.A.P.
- 85/156:Domenico Mario NUTI  
Political and Economic Fluctuations in the Socialist System
- 85/157:Gianfranco POGGI  
Niklas Luhmann on the Welfare State and its Law \*
- 85/158:Christophe DEISSENBERG  
On the Determination of Macroeconomic Policies with Robust Outcome
- 85/159:Pier Paolo D'ATTORRE  
ERP Aid and the Problems of Productivity in Italy during the 1950s
- 85/160:Hans-Georg DEGGAU  
Ueber einige Voraussetzungen und Folgen der Verrechtlichung
- 85/161:Domenico Mario NUTI  
Orwell's Oligarchic Collectivism as an Economic System

\* :Working Paper out of print

- 85/162:Will BARTLETT  
Optimal Employment and Investment Policies in Self-Financed Produce Cooperatives
- 85/163:Terence DAINTITH  
The Design and Performance of Long-term Contracts \*
- 85/164:Roland BIEBER  
The Institutions and Decision-Making Process in the Draft Treaty Establishing the European Union
- 85/165:Philippe C. SCHMITTER  
Speculations about the Prospective Demise of Authoritarian Regimes and its possible Consequences
- 85/166:Bruno P. F. WANROOIJ  
The American 'Model' in the Moral Education of Fascist Italy \*
- 85/167:Th. E. ABELTSHAUSER/  
Joern PIPKORN  
Zur Entwicklung des Europaeischen Gesellschafts- und Unternehmensrechts \*
- 85/168:Philippe MIOCHE  
Les difficultés de la modernisation dans le cas de l'industrie française de la machine outil, 1941-1953 \*
- 85/169:Jean GABSZEWICZ  
Paolo Garella  
Assymetric international trade
- 85/170:Jean GABSZEWICZ  
Paolo Garella  
Subjective Price Search and Price Competition
- 85/171:Hans-Ulrich THAMER  
Work Practices of French Joiners and Cabinet-Makers in the Eighteenth Century \*
- 85/172:Wolfgang WESSELS  
Alternative Strategies for Institutional Reforms
- 85/173:Kumaraswamy VELUPILLAI  
Berc RUSTEM  
On rationalizing expectations
- 85/174:Leonardo PARRI  
Political Exchange in the Italian Debate
- 85/175:Michela NACCI  
Tra America e Russia: Viaggiatori francesi degli anni trenta
- 85/176:J.LOUGHLIN  
The Corsican Statut Particulier: A Response to the Problem Corse \*

\* :Working Paper out of print

- 85/177:Alain DIECKHOFF L'Europe Politique et le Conflit Israélo-Arabe \*
- 85/178:Dwight J. JAFFEE Term Structure Intermediation by Depository Institutions
- 85/179:Gerd WEINRICH Price and Wage Dynamics in a Simple Macroeconomic Model with Stochastic Rationing
- 85/180:Domenico Mario NUTI Economic Planning in Market Economies: Scope, Instruments, Institutions
- 85/181:Will BARTLETT Enterprise Investment and Public Consumption in a Self-Managed Economy.
- 85/182:Alain SUPIOT Groupes de Societes et Paradigme de l'Entreprise
- 85/183:Susan Senior Nello East European Economic Relations: Cooperation Agreements at Government and Firm Level
- 85/184:Wolfgang WESSELS Alternative Strategies for Institutional Reform
- 85/185:Ulrich BAE LZ Groups of Companies - the German Approach: "Unternehmen" versus "Konzern"
- 85/186:Will BARTLETT and Gerd WEINRICH Instability and Indexation in a Labour-managed Economy
- 85/187:Jesper JESPERSEN Some Reflections on the Longer Term Consequences of a Mounting Public Debt
- 85/188:Jean GABSZE WICZ and Paolo GARELLA Scattered Sellers and Ill-informed Buyers: A Model for Price Dispersion
- 85/189:Carlo TRIGILIA Small-firm Development, Political Subcultures and Neo-localism in Italy
- 85/190:Bernd MARIN Generalized Political Exchange. Preliminary Considerations
- 85/191:Patrick KENIS Industrial Restructuring The Case of the Chemical Fibre Industry in Europe

85/192: Lucia FERRANTE

La Sessualita come Ricorsa. Donne  
Davanti al Foro Arcivescovile di  
Bologna (sec. XVII)

85/193: Federico ROMERO

Postwar Reconversion Strategies of  
American and Western European Labor



